

## La dépêche du Linky n°10 - Castres et Tarn sud - Janvier 2018

Lettre d'information sur le Linky dans le Tarn sud. Partage libre et vivement recommandé !

**Nous contacter :** contact-stoplinkytarnsud@lists.riseup.net  
stoplinkytarnsud.org  
06 34 64 66 49 de 16h à 19h

### ARRÊTÉ DU MAIRE DE CASTRES



Jeudi 14 décembre, l'exécution du premier Arrêté du Maire de Castres avait été suspendue par un jugement du juge des référés du tribunal administratif de Toulouse. Mercredi 10 janvier le Maire a pris un nouvel Arrêté. Extraits :

*ARTICLE 1<sup>er</sup> : La Ville de CASTRES demande à Enedis de respecter le droit de refus d'installation des compteurs chez toute personne exprimant son opposition à cette intervention.*

(...)

*ARTICLE 3 : En cas de contestation ou de trouble, chaque administré(e) peut solliciter Monsieur le Maire ou son représentant.*

→ *Le nouvel Arrêté est disponible sur [stoplinkytarnsud.org](http://stoplinkytarnsud.org)*

Il semble qu'à ce jour environ 5000 compteurs connectés Linky sont posés à Castres.

Nous rappelons que la loi ne rend pas obligatoire d'être équipé d'un Linky.

Que ce nouvel Arrêté reste en application, ou bien soit à nouveau suspendu, ne changera rien au fait que **chacun a le droit de choisir de voir son logement équipé ou non de ce compteur connecté.**

Nous rappelons également : sur le terrain, les termes du premier Arrêté ont régulièrement été bafoués (poses en l'absence des habitants et malgré refus exprimé, etc.), donc nous maintenons - et ce malgré ce deuxième Arrêté - notre invitation à la plus grande vigilance... et à la protection des compteurs situés à l'extérieur (rues, jardins, parties communes d'immeubles).

### PROTECTION DES COMPTEURS



Devant la non-prise en compte des refus individuels par Enedis,

Devant le constat de poses de Linky ayant lieu en l'absence des habitants,

Devant le fait que certains compteurs sont changés avant même réception du courrier Enedis censé en informer (vu notamment dans les immeubles : quelques personnes seulement ont reçu le courrier, les autres pas encore ; lorsque le poseur passe tous les compteurs sont changés),

⇒ **Nous suggérons fortement de protéger les compteurs extérieurs**  
**(= sur la rue, dans les jardins, dans les parties communes d'immeubles).**

**À savoir** : un premier cas de poursuites en justice vient d'être déclenché par Enedis en Ariège, à l'encontre d'une personne ayant aidé d'autres usagers à protéger leur compteur. Voir section « Soutiens » plus bas.

→ **Nous recommandons toujours de protéger les compteurs ;**  
→ **Nous recommandons toujours de répondre à Enedis avec une lettre en RAR :**  
***modèle à disposition sur [stopleftarnsud.org](http://stopleftarnsud.org)***

---

## **VIGILANCE DÉMARCHAGE LOUCHE**



RAPPEL + AUTRE  
SIGNALEMENT

Les visites de démarcheurs louches sur le sujet de l'énergie semblent se poursuivre : les personnes se disent d'Enedis, Engie, EDF ou autre, et proposent parfois un nouveau contrat, ou de « regarder ensemble votre facture ». Il est décrit des comportements étranges voire agressifs à très agressifs (insultes)... Démarchages véritables ou tentatives de fraude/escroquerie ? La police recommande de les appeler (17) afin qu'un contrôle d'identité soit fait pour savoir si ce sont de vrais représentants.

Est signalé également le démarchage de représentants de la société « National électrique » se disant être « partenaires de la mairie », et qui proposent un diagnostic de votre installation électrique, puis des travaux pour sa mise aux normes. Attention extrême vigilance : déjà de nombreux cas d'escroquerie avérés, en cours au tribunal...

---

## LE LINKY EN UNE IMAGE QUI VAUT 1000 MOTS

NOUVEAU



---

## LINKY : AIDE POUR INFORMATION À DESTINATION DES ÉCOLES DE CASTRES

NOUVEAU

Des Linky ont d'ores et déjà commencé à être posés dans des établissements scolaires de Castres. Pourtant, c'est bien dans ce genre de lieu :

- qu'on peine le plus à percevoir le bénéfice d'un compteur connecté communicant,
- et où l'on jugerait le plus raisonnable d'appliquer certaines mesures de précaution relatives à la question sanitaire.

Nous ne sommes pas assez nombreux, nous avons besoin d'aide pour informer les écoles. Pour apporter votre aide : [contact-stoplinkyarnsud@lists.riseup.net](mailto:contact-stoplinkyarnsud@lists.riseup.net)

---

## RASSEMBLEMENT-MANIF DU 22 JANVIER

NOUVEAU

Le rassemblement a compté une centaine de participants malgré la pluie. Merci à chacun ! Nous avons pu remettre à l'équipe Enedis de Castres le texte suivant :

### Pose des compteurs Linky

Des déclarations de dirigeants nationaux d'ENEDIS indiquent que ces compteurs ne seront pas placés contre la volonté des occupants des habitations.

Mme Gladys Larose, responsable de communication du programme Linky chez Enedis : « *Ce que l'on souhaite c'est que les techniciens qui interviennent (...) respectent la propriété privée, et si un client s'exprime lors du changement, respectent la volonté du client* » (Radio Totem le 20/12/2017)

Or, de façon tout à fait contradictoire, nous constatons à Castres des cas de poses forcées (souvent en l'absence des résidents), d'abus de faiblesse (pose chez des personnes vulnérables, âgées et malades), de harcèlement et de pressions psychologiques.

Le collectif Stop Linky Tarn sud demande à ENEDIS :

- d'engager, vis à vis de son sous-traitant local, les moyens nécessaires permettant de garantir le respect des refus émis sur le terrain, par oral ou par une mention écrite sur le compteur,
- de prendre en compte les refus exprimés à ENEDIS par lettre recommandée, cette directive étant transmise à l'équipe de poseurs sur le terrain,
- de retirer les compteurs Linky et de replacer l'ancien compteur chez les usagers qui avaient manifesté leur refus,
- de respecter tous les articles des deux Arrêtés du Maire, au moment de leur période d'application.

Fait à Castres, le 22 janvier 2018.

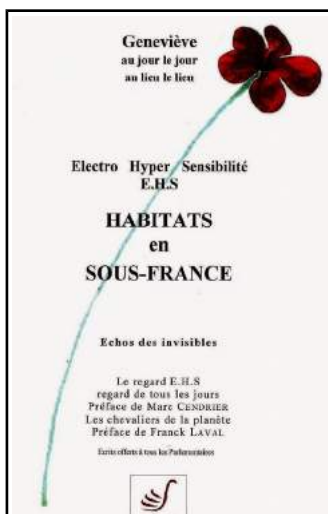
La suite auprès du responsable départemental à Albi ?

---

## DES LIVRES ?

NOUVEAU

Suggestions de livres autour du sujet du Linky, des ondes électromagnétiques et compagnie. Si vous êtes intéressé faites nous signe pour envisager un achat groupé dans une librairie de Castres.



### **Electro Hyper Sensibilité - EHS - Habitats en Sous-France**

80 pages, poèmes d'espoir et de combats d'une EHS engagée,  
14 euros + frais de port à partager si commande groupée.

Quelques infos sur ce livre atypique :

<http://livre-ehs-habitats-en-sous-france.blogspot.fr/>

**Le droit face aux ondes électromagnétiques**, de Maître Olivier CACHARD, Professeur de droit et avocat à la Cour d'appel de Metz, avec préface du Dr Dominique Belpomme, aux éditions LexisNexis - Actualité (2016), 333 pages, 29€.

Ouvrage permettant de comprendre et faire valoir et expliquer comment le régime législatif actuel aborde le domaine des ondes électromagnétiques.

Première partie portant sur l'analyse et la régulation des champs électromagnétiques, puis deuxième partie sur les contentieux des champs électromagnétiques.

Pages 208 à 214 spécifiquement sur la problématique des compteurs (électricité mais aussi gaz et eau), des conditions générales de vente applicables au contrat de fourniture d'électricité, des cahiers des charges, de la responsabilité à raison des compteurs. Puis sont abordés directement les problèmes soulevés par les compteurs dits "intelligents", notamment : Compteurs à télérelevé ; Compteurs à courant porteur en ligne ; Controverse sur le compteur à courant porteur en ligne ; La loi sur la transition énergétique ; Les conditions générales de vente du fournisseur d'énergie ; La modification des conditions générales de vente de fourniture.



---

## **LE « CHAPEAU » DU TARN SUD + SOLIDARITÉS ET SOUTIENS**

RAS du côté du chapeau Linky Tarn sud, nous avons toujours de quoi imprimer tracts, dossiers d'informations, etc. Merci pour les participations lors des réunions. Rappels pour vos dons :

- sur place en espèces lors des réunions et permanences à la maison des assos de Castres,
- chèques possibles à l'ordre de « Confluences 81 » avec envoi à Confluences 81 / 9 chemin du Ritou / 81100 Castres.

(Nous sommes un collectif, pas une association, donc pas de chèque possible directement à notre nom. Notre compta est assurée par Confluences 81 qui nous dédie une sous-comptabilité à part. Pensez à indiquer dans l'envoi "Pour le collectif Linky".)

\*\*\*\*\*



Solidarité pour la courageuse commune de Bovel, en Bretagne, la première à aller en cour administrative d'appel sur la question de la propriété des compteurs. Pour soutenir :

- par chèque à l'ordre de « AALGA Bretagne », à envoyer à Michel NOYER, 9 all Goélands, 35830 Betton (noter « soutien BOVEL » au dos du chèque SVP)
- par CB sur : <https://www.lepotcommun.fr/pot/i455wsnj>

(Au sujet de Bovel, article à lire sur le site internet : « Nous voulons être libres de vivre non-connectés ».)



Solidarité pour le premier cas d'attaque d'Enedis vis à vis de compteurs barricadés pour éviter les poses de Linky, ça se passe en Ariège. Pour soutenir :

- par chèque à l'ordre de Gérard Yon, 11 Rue de la Bouscarre, Hameau de Bourrut 09000 Ganac.
- par CB sur : [www.lepotcommun.fr/pot/psxt5zwwg](http://www.lepotcommun.fr/pot/psxt5zwwg)

**+ Le référé a été fixé au Tribunal de Foix mercredi 7 Février à 8h30. Venez nombreux pour soutien !**

→ plus d'infos sur [stoplinkytarnsud.org](http://stoplinkytarnsud.org), page « Soutenir »

---

## CHANGEMENT DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE EDF



Depuis octobre, les abonnés EDF ont reçu un courrier indiquant la modification des conditions générales de vente (CGV) de leur contrat de fourniture d'électricité (ces dernières indiquent que le client s'engage à accepter la pose de Linky), mentionnant par ailleurs un délai de trois mois pour éventuellement les dénoncer.

Cette clause (acceptation de la pose de Linky) semble abusive, et il est recommandé de répondre à EDF. Modèle de lettre de réponse sur [stoplinkytarnsud.org](http://stoplinkytarnsud.org).

---

## REFUS DU LINKY



### 1) Envoyer deux courriers :

- à Enedis : lettre de refus en recommandé avec accusé de réception
  - à la Mairie : pour informer de votre avis
- (modèles de lettres : [stoplinkytarnsud.org](http://stoplinkytarnsud.org) ou nous contacter)

### 2) Puis agir chez vous :

Compteurs à l'extérieur du domicile (rue, jardin, parties communes d'immeubles) : indiquez sur votre compteur que vous refusez le remplacement par un Linky. Surveillez quand vous êtes là, et informez les voisins de votre avis pour qu'ils le défendent quand vous êtes absent.

Compteurs à l'intérieur du domicile : Au téléphone (société LS Services à qui Enedis sous-traite l'installation des Linky à Castres), refusez le remplacement du compteur et déclinez tout rendez-vous. Il est possible que l'interlocuteur soit insistant et use d'arguments musclés, douteux, peut-être en fait destinés à vous intimider.

### **Note sur la lettre à Enedis :**

Malheureusement, l'envoi de cette lettre ne garantit pas que le compteur actuel sera respecté et laissé en place. En fait on peut même affirmer qu'Enedis n'en tient pas compte pour l'instant : les poseurs vous solliciteront quoi qu'il arrive. Mais si un jour Enedis doit rendre des comptes, ce sera peut-être sur la base des refus exprimés officiellement. Et ce courrier tient lieu de cela : refus prouvé, exprimé en bonne et due forme.

En attendant que cela soit entendu, et pour faire face à la démarche de poses forcées d'Enedis, il est plus que conseillé de protéger son compteur s'il est à l'extérieur (rue, jardin, parties communes d'un immeuble).

---

## **DISTRIBUTION DE TRACTS**

RAPPEL

Les distributions de tracts ont lieu toutes les semaines, généralement les vendredi après-midi. Pour participer : 06 17 98 26 76 ou [contact-stoplinkyarnsud@lists.riseup.net](mailto:contact-stoplinkyarnsud@lists.riseup.net).

---

## **INFORMATIONS SUR LES POSES / LS SERVICES**

RAPPEL

Si des propos inadéquats sont tenus à votre égard (intimidants ou menaçants, agressifs) appelez la police municipale (05 63 71 58 55 - 05 63 71 58 51) ou la police nationale (17) pour qu'ils viennent mettre un terme à la situation.

---

## **COLLECTE DE TÉMOIGNAGES**

RAPPEL

**NOUS RECUEILLONS TOUJOURS LES TÉMOIGNAGES AUTOUR DES PROBLÈMES RENCONTRES LORS DE LA POSE DES LINKY :**

- harcèlement téléphonique pour prise de rdv, insistance, propos intimidants, etc.
- difficultés à faire respecter votre refus par les poseurs (menaces, intimidations, mensonges) ;
- pose forcée : vous avez fini par accepter car les propos qui vous ont été tenus vous ont fait peur ;
- pose sans avoir été prévenu alors que vous étiez chez vous (vous avez simplement remarqué une coupure de courant) ;
- pose en votre absence même si rien d'affiché sur le compteur ;
- pose en votre absence malgré le refus affiché sur le compteur.

Écrivez vos témoignages sur le formulaire prévu.

Vous pouvez témoigner de ce qui est arrivé au sujet de votre propre compteur, mais aussi de faits dont vous avez été témoin au sujet du compteur d'un autre (voisin par exemple).

→ **Formulaire de témoignage :**

- en version papier pendant les réunions à la Maison des associations de Castres
- en version électronique sur le site internet

→ **Retour des formulaires complétés :**

- Lors des réunions à la Maison des associations, place du 1<sup>er</sup> mai, Castres
- Par courrier à : Confluences 81 / 9 chemin du Ritou / 81100 Castres
- En le scannant et l'envoyant à : [contact-stoplinkytarnsud@lists.riseup.net](mailto:contact-stoplinkytarnsud@lists.riseup.net)

**Renseignements témoignages : 06 64 87 70 57 et 06 58 13 46 29**



# AGENDA

## RÉUNIONS D'INFORMATION

Conférence de présentation du Linky  
Questions-réponses  
Signature de la pétition  
Collecte de témoignages

**MERCREDI 31 JANVIER**  
à 20h00

**MARDI 13 FÉVRIER**  
à 18h00

**MARDI 27 FÉVRIER**  
à 18h00

**MARDI 13 MARS**  
à 18h00

## PERMANENCES

Aide individuelle  
Aide pour les lettres à Enedis et à la Mairie  
Signature de la pétition  
Collecte de témoignages

**MARDI 6 FÉVRIER**  
de 16h00 à 18h00

**MARDI 20 FÉVRIER**  
de 16h00 à 18h00

**MARDI 6 MARS**  
de 16h00 à 18h00

**MARDI 20 MARS**  
de 16h00 à 18h00

Ces réunions et permanences ont lieu  
à la maison des associations de Castres, place du 1<sup>er</sup> mai.

Collectif Stop Linky Tarn sud

Renseignements : 06 34 64 66 49 de 16h à 19h

Urgence pose (uniquement) : 06 17 98 26 76  
06 15 09 79 57  
06 64 87 70 57

Email : [contact-stoplinkytarnsud@lists.riseup.net](mailto:contact-stoplinkytarnsud@lists.riseup.net)

Web : [stoplinkytarnsud.org](http://stoplinkytarnsud.org)

« L'avenir n'est pas ce qui va arriver, mais ce que nous allons faire. » - Henri Bergson